

Jeudi 19 Juin 2024, 14h-18h

Table ronde :

**« Les langages du travail de plateformes numériques et de l'influence » :
Etudes juridiques et sociologiques**

Table ronde en français

organisée par le MIL, Université Paris Est (UPEC)

dans le cadre de l'EUR FRAPP, <https://eurfrapp.u-pec.fr/>

Programme :

- Laure Clément-Wilz, Introduction, Langage et langues du droit – l'exemple du droit européen
- Visionnage de la bande annonce de *'Sorry we missed you'* de Ken Loach

Présentations en miroir : sur chaque thème, sociologues et juristes se répondent :

Les voix avant le droit	Les voies du droit
<ul style="list-style-type: none">• Aurore Koechlin et Fanny Gallot, La voix de la plateforme : entre motivateur et grand ordonnateur, l'exemple de Wecasa	<ul style="list-style-type: none">• Isabelle Daugeilh, Les mots du législateur français face à la grammaire du juge• Jonathan Sellam, Les langues de la formation des travailleurs de plateformes et du juge au Royaume-Uni
<ul style="list-style-type: none">• Léa Catton, Rendre visible l'invisible à travers le langage, le cas des influenceuses lifestyles• Rachel Fabre, Pression des algorithmes, pression des donneurs d'ordre, pression du public : La langue des influenceurs	<ul style="list-style-type: none">• Claire Marzo, D'une néo-langue du numérique à une législation de l'influence, comparaison franco-britannique des évolutions législatives récentes
<ul style="list-style-type: none">• Donna Kesselman, La traduction de notions instables : le problème de la « disruption »	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Claude Barbier, Le langage des institutions européennes: salariés et protection sociale

Argumentaire :

Le travail de plateformes numériques, la digitalisation et la plateformes conduisent à une évolution sociétale, juridique et linguistique. En d'autres termes, les plateformes numériques et le travail numérique qui y est associé, font évoluer le droit du fait de l'identification de nouvelles questions juridiques. Cette supposition peut être déclinée de plusieurs façons sous le prisme langagier et linguistique :

- D'un point de vue **institutionnel**, on pourra penser au langage des institutions européennes. Jean-Claude Barbier a beaucoup travaillé sur les traductions et leurs difficultés au niveau européen en particulier dans le domaine de la protection sociale. J'ai donné l'exemple de 'presumption of employment' qui ne se traduit pas par 'présomption d'emploi'. Ces difficultés se retrouvent au sein des institutions de l'Union européenne, mais aussi au niveau des ordres juridiques des Etats membres, par exemple lors d'une transposition.
- D'un point de vue **managérial**, on peut rechercher les attentes des plateformes, des donneurs d'ordre ou encore des assureurs. Le champ lexical dévoile tout une recherche
- D'un point de vue **organisationnel**, on peut rechercher les niveaux de langages, les tons, les idées associées à la négociation collective. On pourrait ici opposer les discours et le choix des mots des travailleurs de plateformes qui cherchent à défendre leurs droits et qui créent des coopératives ou des associations, et celui du législateur qui organise des élections de représentants de ces travailleurs. Une analyse sociologique a été menée par Aurore Koechlin et Fanny Gallot qui sont allées interviewer les travailleuses et qui a noté les spécificités de leur champ lexical dans la présentation de leurs activités.

Cette table ronde a pour objectif de mettre en lumière le rôle de la langue et du langage dans l'émergence du droit. Pour ce faire, après une introduction, sociologues et juristes se répondent, sur chaque thème, par le biais de présentations en miroir qui permettent d'identifier les voix avant le droit ainsi que les voies du droit. Il s'agit en d'autres termes, comme Michael McCann l'avait proposé dans ses travaux sur la mobilisation, de voir comment le droit advient par la mise en place d'une langue qui lui est propre dans un contexte de travail numérique.

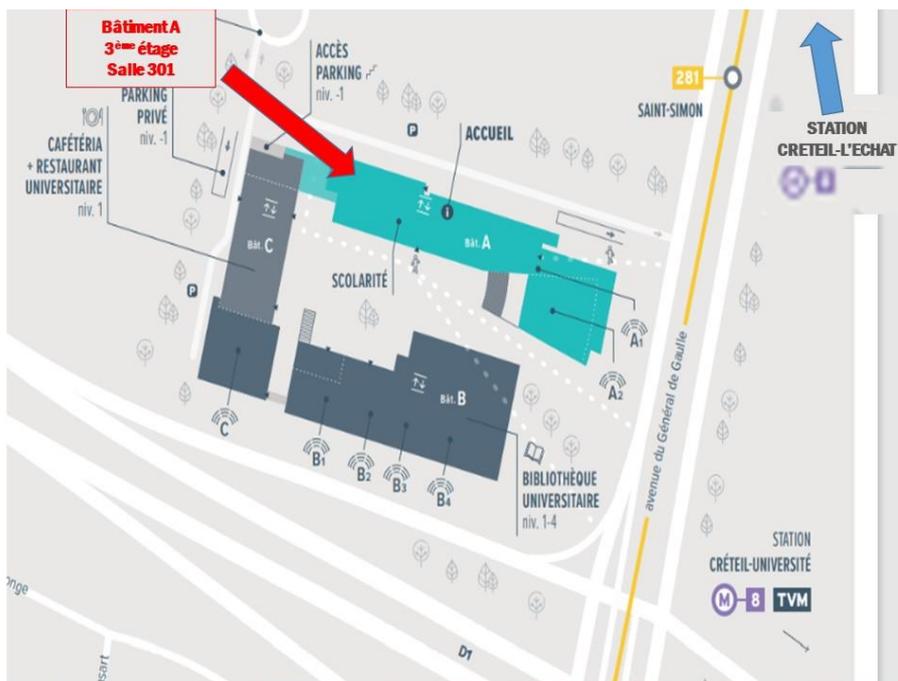
Inscription libre et obligatoire auprès de
/ Free and compulsory registration @ cepassoc@u-pec.fr

Accès au colloque en présentiel dans la limite des places disponibles
/ Access in person to the conference subject to the number of available places.

Jour 1 : Salle A301

Adresse : Faculté de droit UPEC, Site Boule
85, Avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

Métro Créteil l'Échat (ligne 8)



Accès en distanciel par lien zoom/ Zoom access

Table ronde : Sujet: Langues et travail de plateformes

Heure: 19 juin 2024 02:00 PM Paris

<https://u-pec-fr.zoom.us/j/91866157206>

ID de réunion: 918 6615 7206